

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE
INTERVENTION

Le Chesnay le 04 janvier 2010

Monsieur Christian LOISEAU
Directeur Départemental
De la Sécurité publique des Yvelines

Monsieur le Directeur,

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la base de régime de travail hebdomadaire des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application qui s'opérait sur 40h10 est passée à 39h50, soit une réduction de 20 minutes du temps de travail.

Or, il s'avère que certains Chefs de service avaient appliqué cette directive en instaurant une journée courte avec des horaires qui étaient de :

Exemple : 08H30-11H50/ 14H00-18H00 (avec une pause de 2h10).

Au regard de L'article 2-1-2 de l'IGOT qui stipule expressément que la pause de ne peut être inférieure à 45 minutes, ni supérieure à 2H00, cet aménagement était hors cadre.

De plus, les instructions de la Direction Centrale de la Sécurité Publique en date du 01 juillet 2009, intitulées : « modifications des instructions générales relatives à l'organisation du travail dans la Police nationale », sont suffisamment explicites, la journée longue de l'ancien régime hebdomadaire, devient journée courte.

Les bureaux départementaux Unité-Police le syndicat Unique et le S.G.P/fo des Yvelines sont intervenus à chaque fois auprès des Chefs de service concernés, et la situation a pu être rétablie.

Souhaitant des instructions claires de votre part, pour éviter à l'avenir toute déconvenue, notamment le 01 juillet 2010, lors de la dernière phase de modification horaire. Aussi, nous sollicitons que les 25 minutes restantes soient aménagées à l'avantage de tous. Ce qui aurait pour effet, d'amoinrir l'impact de cette réforme qui n'a pas été un progrès en matière d'avancée sociale (perte de 5 jours R.T.T).

De plus, nous espérons qu'il y ait une véritable concertation avec les représentants du personnel, à tout niveau, comme le prévoit les accords de Bercy de mai 2008.

Vous remerciant par avance à l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression des mes sentiments respectueux.



Le Secrétaire Général Départemental
UNITE POLICE
Le Syndicat Unique Yvelines

Erick SABOS